

Uniformes

- FILLES**
- robe, jupe, chasuble, jupe culotte ou pantalon de couleur BLEU MARINE (tissu et coupe classique) ;
 - chemisier, polo, t-shirt à manches BLEU CIEL ou BLANC ;
 - pull, gilet (les gilets, les pulls ne sont pas des vestes), BLEU MARINE
 - chaussures classiques (pas style basket, « converse ») ;
 - **chaussettes classiques obligatoires (sauf pour les sandales).**

SONT INTERDITS POUR LES FILLES :

- baskets ou « tennis », vêtements ou vestes en jeans ou imitation jeans ;
- shorts ;
- legging, mini-jupe ;
- bandana, piercing, boucles d'oreilles pendantes. ;
- signes ostentatoires visibles.

- GARÇONS** :- bermuda ou pantalon BLEU MARINE (tissu et coupe classique) ;
- chemise, polo, t-shirt à manches BLEU CIEL ou BLANC ;
 - pull, gilet, débardeur BLEU MARINE ;
 - chaussures classiques (pas style basket, « converse ») ;
 - **chaussettes classiques obligatoires (sauf pour les sandales).**

SONT INTERDITS POUR LES GARÇONS :

- baskets ou « tennis », vêtements ou vestes en jeans ou imitation jeans ;
- une coupe de cheveux classique est exigée... pas de catogan, pas de crâne rasé, pas de teinture, pas de piercing.

TOUS LES VETEMENTS SERONT DEGRIFFES, DE COULEUR UNIE ET MARQUES AU NOM DE L'ENFANT.

BLEU CIEL N'EST PAS TURQUOISE.

Pour **les COURS D'EDUCATION PHYSIQUE ET DE SPORT** un uniforme peut être commandé à l'école au début de chaque année. Ceci, de manière facultative et dans le cadre d'achats groupés effectués par cette dernière. Dans tous les cas, le T-shirt doit être blanc. Le short, le pantalon et le dessus de training doivent être bleu marine.